

## FRAIS RELIÉS AUX ÉTUDES 2018-2019

DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)			
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription (par session)	125 \$
		Frais généraux <sup>1</sup> (par session)	160 \$
		Fondation du CNDP <sup>2</sup> (par session)	25 \$
		Cotisation à l'Association générale des étudiants du Campus Notre-Dame-de-Foy et la Fédération étudiante du Québec	25 \$
		Droits de scolarité (voir selon les programmes)	Par session
FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE			
	200.BF	Sciences de la nature, profil bac de France	2 650 \$
	200.B0	Sciences de la nature, profil Santé	1 595 \$
	200.ES	Sciences de la nature, profil Santé avec cheminement Sports	1 595 \$
	300.A0	Sciences humaines, profil Éducation et psychologie	1 595 \$
	300.BF	Sciences humaines, profil bac de France	2 650 \$
	301.A0	Sciences humaines, profil Mathématique	1 595 \$
	300.ES	Sciences humaines, profil Sports	1 595 \$
	300.PS	Sciences humaines, profil Police, sécurité et sciences juridiques	1 595 \$
	501.A0	Musique classique	1 595 \$
FORMATION TECHNIQUE			
	180.A0	Soins infirmiers <sup>3</sup>	1 590 \$
	181.A0	Soins préhospitaliers d'urgence <sup>4</sup>	1 795 \$
	221.DA	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment – spécialisation en Estimation en construction (régulier 3 ans) <sup>5</sup>	1 620 \$
	221.DM 221.DL	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment - spécialisation en Estimation, en construction et spécialisation en Évaluation en bâtiment (accélérés) <sup>6</sup>	1 720 \$
	310.A0	Techniques policières (régulier 3 ans)	2 195 \$
	310.NS	Techniques policières (accéléré 2 ans)	4 390 \$
	311.A0	Techniques de sécurité incendie (régulier 2 ans)	4 365 \$
	311.NS	Techniques de sécurité incendie (accéléré 1 an) <sup>7</sup>	4 695 \$
	322.A0	Techniques d'éducation à l'enfance	1 595 \$
	410.D0	Gestion de commerces <sup>4</sup>	1 595 \$
	551.AB	Techniques professionnelles de musique et chanson	1 595 \$
	571.A0	Design de mode <sup>8</sup>	1 635 \$
	571.C0	Commercialisation de la mode <sup>5-8-9</sup>	1 595 \$
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP)			
FORMATION PROFESSIONNELLE			
	05322	Intervention en sécurité incendie (Durée de la formation : 10 mois)	
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription par année	200 \$
		Frais généraux <sup>1</sup>	320 \$
		Cotisation au Comité pompiers	50 \$
		Fondation du CNDP <sup>2</sup>	50 \$
		Droits de scolarité	12 395 \$

### Information sur les autres frais et les crédits d'impôt reliés aux études au verso

<sup>1</sup> Les frais généraux comprennent, entre autres, l'accès aux installations sportives et aux services de physiothérapie, l'agenda, la carte étudiante, l'accès au réseau sans fil et un crédit d'impression de 250 copies.

<sup>2</sup> La contribution est déductible d'impôt et peut être remboursable sur demande.

<sup>3</sup> Des frais de scolarité de 1 590 \$ sont à prévoir pour la session d'été.

<sup>4</sup> Des frais de 100 \$ par session sont à prévoir pour la location d'un iPad. Un dépôt préalable et remboursable de 100 \$ est à prévoir.

<sup>5</sup> Des frais de 150 \$ par session sont à prévoir pour la location-achat d'un portable. Un dépôt préalable et remboursable de 200 \$ est à prévoir.

<sup>6</sup> Des frais de 200 \$ par session sont à prévoir pour la location-achat d'un portable. Un dépôt préalable et remboursable de 200 \$ est à prévoir.

<sup>7</sup> Des frais de scolarité de 3 200 \$ sont à prévoir pour la session d'été.

<sup>8</sup> Des frais de 400 \$ par session pour les sessions 2 et 3 du programme sont à prévoir pour couvrir les frais d'un voyage à New York du début de la 4<sup>e</sup> session.

<sup>9</sup> Des frais sont à prévoir pour l'achat d'un logiciel Photoshop.

Stationnement	Frais de logement en résidence	Étudiants non résidents du Québec	Étudiants internationaux
Des frais de 40 \$ pour l'année scolaire sont demandés pour obtenir la vignette et un autocollant obligatoires. Un espace de stationnement peut aussi être réservé. Informez-vous auprès de la réception du Pavillon central.	Les frais varient entre 325 \$ et 400 \$ par mois, pour une durée de 9 mois. Consultez le site Web du Campus : <a href="http://www.cndf.qc.ca/residences">www.cndf.qc.ca/residences</a>	Des droits de scolarité additionnels peuvent s'appliquer pour les étudiants canadiens nés hors Québec et pour les résidents permanents n'ayant pas le statut de <i>résident du Québec</i> . Consultez le site Web du CNDF <a href="http://www.cndf.qc.ca/admission#documents-requis">www.cndf.qc.ca/admission#documents-requis</a>	Toutes les informations pertinentes sont disponibles sur le site Web du CNDF : <a href="http://www.cndf.qc.ca/international">www.cndf.qc.ca/international</a>

### Calcul du coût annuel net des frais de scolarité 2018-2019

DEC en sciences de la nature, sciences humaines, musique classique, techniques en bâtiment, éducation à l'enfance, gestion de commerces, musique et chanson et commercialisation de la mode	3 190 \$							
DEC en design de mode		3 270 \$						
DEC en soins infirmiers			3 180 \$					
DEC en soins préhospitaliers d'urgence				3 590 \$				
DEC en techniques policières					4 390 \$			
DEC en techniques policières accéléré						8 780 \$		
DEC en sécurité incendie (régulier 2 ans)							8 730 \$	
DEP en intervention en sécurité incendie								12 395 \$
<b>Crédits d'impôt reliés aux études</b>								
Fédéral : 15 % des frais de scolarité admissibles	( 479 ) \$	( 491 ) \$	( 477 ) \$	( 539 ) \$	( 659 ) \$	( 1 317 ) \$	( 1 310 ) \$	( 1 859 ) \$
Provincial : 8 % des frais de scolarité admissibles	( 255 ) \$	( 262 ) \$	( 254 ) \$	( 287 ) \$	( 351 ) \$	( 702 ) \$	( 698 ) \$	( 992 ) \$
<b>Total des crédits<sup>(1)</sup></b>	<b>( 734 ) \$</b>	<b>( 753 ) \$</b>	<b>( 731 ) \$</b>	<b>( 826 ) \$</b>	<b>( 1 010 ) \$</b>	<b>( 2 019 ) \$</b>	<b>( 2 008 ) \$</b>	<b>( 2 851 ) \$</b>
<b>COÛT ANNUEL NET (Frais de scolarité – Total des crédits)</b>	<b>2 456 \$</b>	<b>2 517 \$</b>	<b>2 449 \$</b>	<b>2 764 \$</b>	<b>3 380 \$</b>	<b>6 761 \$</b>	<b>6 722 \$</b>	<b>9 544 \$</b>

(1) Les crédits d'impôt pour les frais de scolarité non réclamés peuvent être reportés à des années ultérieures selon le cas.

Les frais de scolarité de tous les programmes sont déductibles d'impôt – ce tableau n'est pas complet.

Les références financières sont basées sur l'année fiscale 2017.

Pour plus d'information, contactez madame Dominique Gagnon, aux Services financiers  
au 418 872-8242, poste 1110 ou par courriel [gagnond@cndf.qc.ca](mailto:gagnond@cndf.qc.ca)